

PRÉVENTION DE L'INFECTION PAR LE VIRUS WEST NILE CHEZ LES PERSONNES À RISQUE

Le virus West Nile (ou virus du Nil Occidental) a été détecté récemment en Gironde. Son réservoir est constitué d'oiseaux à partir desquels les moustiques du genre *Culex*, communs en France métropolitaine, peuvent le transmettre aux humains. En cas d'infection, ces derniers ne présentent de symptômes que dans environ 20% des cas, tandis que des manifestations neurologiques (inflammation des méninges, du cerveau, de la moelle épinière) surviennent dans environ 1% des cas et peuvent parfois être à l'origine de séquelles ou du décès. Les **personnes immunodéprimées** ont un risque accru de développer une forme grave de la maladie. Le moustique *Culex* étant très répandu et capable de se déplacer sur des distances importantes, il n'est pas envisageable d'en réduire localement et de manière durable l'abondance par l'épandage d'insecticides.

En l'absence de vaccin, la prévention repose sur les mesures visant à réduire le risque individuel de pique de moustique.

Protection personnelle :

- Porter de vêtements amples, longs et couvrants (manches longues, pantalon).
- Appliquer sur les zones découvertes de la peau des répulsifs d'efficacité reconnue.
- Éviter de sortir pendant la saison estivale aux heures où le moustique est le plus actif (le soir et la nuit).

Protection du domicile et de ses abords :

- Utiliser des moustiquaires imprégnées d'insecticide (pyréthrine) au-dessus des couchages et des poussettes.
- Utiliser des écrans moustiquaires à fixer sur les ouvertures de l'habitation.
- Fermer les portes (dont celle du garage) et les fenêtres.
- Utiliser la climatisation si disponible.
- Bloquer physiquement l'accès des moustiques aux endroits sombres et humides.
- Éliminer ou couvrir hermétiquement (à défaut avec un écran moustiquaire) les points d'eau stagnante.

Répulsifs pour application cutanée¹ :

Les répulsifs d'efficacité reconnue (directive 98/8/CE) contiennent l'une des substances actives suivantes :

- DEET (N1,N-diéthyl-m-toluamide)
- IR3535 ou EBAAP (N-acétyl-N-butyl-β-alaninate d'éthyle)
- KBR3023 ou picaridine ou icaridine (carboxylate de sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl)pipéridine-1)
- Huile d'eucalyptus *Corymbia citriodora* hydratée, cyclisée ou PMDRBO* (parfois désignée sous le nom Citriodiol™)

*Dérivé semi-synthétique d'une substance d'origine naturelle (le PMD ou para-menthane-3,8 diol est un produit de synthèse)

Modalités d'utilisation et concentrations recommandées des répulsifs pour application cutanée :

Âge	Nombre maximal d'applications par jour	DEET ²	IR3535 ²	KBR3023 ou Picaridine	PMDRBO
De 6 à 12 mois	1		10-20%		
De 12 à 24 mois		10%			
De 24 à 36 mois	2	30-50%	35%	10-25%	10-30%
De 36 mois à 12 ans				20-30%	
> 12 ans	3	≤ 30% seulement si risque élevé	≤ 20%	≤ 20%	≤ 10%
Femmes enceintes					

Respecter les instructions du fabricant. Privilégier les formes crème ou lotion. Ne pas pulvériser directement sur le visage, mais appliquer avec les mains en évitant le contour de yeux et de la bouche. Rincer le visage avant d'aller dormir (risque d'irritation des yeux). Ne pas appliquer sur les zones couvertes par les vêtements, à l'exception des chevilles. Chez les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte. Chez les femmes enceintes, privilégier les mesures physiques. Chez la femme allaitante, ne pas appliquer sur les seins et veiller au lavage des mains avant la mise au sein de l'enfant.

Mesures d'appoint³ :

- Diffuseurs chauffants d'insecticide (plaquettes ou liquide) à brancher sur les prises électriques (en intérieur).
- Serpentinaires fumigènes (réservé à un usage extérieur de courte durée en l'absence de risque d'incendie).

¹Adapté d'après « Haut Conseil de la Santé Publique : recommandations sanitaires aux voyageurs, mai 2023. »

²Produit disposant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), se référer au résumé des caractéristiques du produit (RCP).

³Mesures inefficaces : bracelets anti-moustiques, vitamine B1, homéopathie, appareils à ultra-sons, raquettes électriques, rubans gluants.